FRA.1.
4647
Case
FRC
15160

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

DISCOURS

Prononcé sur la place du Perrai, au Hâvre, le 20 floréal an 7, par le citoyen Bourdois, *chef de la 59e. demi-brigade d'infanterie de ligne, aux officiers, sous-officiers et soldats de ladite demi-brigade, en leur remettant les drapeaux du Gouvernement.*

CAMARADES,

Le Directoire exécutif, en donnant à la 59e. demi-brigade de ligne ces drapeaux, vous charge de les conserver purs et sans tache; il vous ordonne de ne les jamais abandonner, et à vos chefs de les conduire dans la route de l'honneur et de la victoire; il attend déja de

THE NEWBERRY
LIBRARY

nous et de notre dévouement à la chose publique les éclatans services qu'ont rendus à la patrie les armées françaises depuis la guerre de la liberté; il a fait tracer sur ces enseignes :

Obéissance et soumission aux loix militaires.

C'est avec une jouissance réelle et bien sentie, camarades, qu'en présence des autorités civiles et militaires de cette commune, je rends publiquement justice à votre bonne conduite. Mais, citoyens, si les différens événemens de la révolution ont tous amené les succès étonnans pour nos armes, et ont été avantageux à la liberté, aucun encore n'a aussi cruellement ému l'ardeur républicaine que l'assassinat commis à Rastadt sur les personnes sacrées de nos plénipotentiaires. La politique infâme et perfide du cabinet de Londres nous avoit révoltés et indignés; mais est-il un terme pour exprimer l'atrocité autrichienne, et jamais exemple pareil eût-il été enfanté par les nations les plus barbares, et sur-tout encore envers des ministres de paix? Jurons tous en présence de cette respectable assemblée, au soleil qui nous éclaire, au vaste Océan qui borde ce rivage, haine et vengeance au gouvernement assassin de nos ministres, et à tous ceux qui partageroient son crime inoui; jurons de ne détacher de ces étendards ces crêpes, emblêmes de notre douleur, jusqu'à ce que notre vengeance soit complète et assurée; jurons enfin de laisser à nos neveux la haine de l'atrocité commise et l'ordre de s'en venger encore.

Renouvelons, citoyens, le serment des Français, de haine à la royauté, à l'anarchie, attachement inviolable à la République et à la constitution de l'an 3.

Toute la troupe spontanément crie: *nous le jurons; périsse le parjure, et vive la République!*

Signé en l'original, BOURDOIS.

Pour copie conforme,

Le capitaine-trésorier, BIDRONGRANGÉ.

ÉGALITÉ. LIBERTÉ.

Paris, le 25 floréal an 7 de la République française, une et indivisible.

Le citoyen capitaine quartier-maître de la 59e demi-brigade d'infanterie de ligne, en quartier au Hâvre, au citoyen président du Conseil des Cinq-Cents.

CITOYEN PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous adresser, au nom de la 59e. demi-brigade de ligne en quartier au Hâvre, le discours que le citoyen Bourdois, son chef, a prononcé à l'occasion de l'inauguration des drapeaux que le Directoire exécutif a donnés à ce corps, qui me charge de vous assurer de son civique dévouement qui ne s'affoiblira qu'au dernier soupir des membres qui le composent.

Tels sont, citoyen président, les sentimens de la 59e., que je vous supplie d'agréer, et dont elle brûle de donner des preuves aussitôt que l'occasion s'en présentera.

Salut et respect.

Signé, BIDRONGRANGÉ.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Prairial an 7.

57